



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2022

Délibération n° 05

Envoyé en préfecture le 25/11/2022

Reçu en préfecture le 25/11/2022

Publié le 25/11/2022

SLOW

ID : 077-217701226-20221121-DEL_21NOV22_5-DE

Date de convocation
10.11.2022

Date d'affichage
16.11.2022

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 22

votants : 33

Objet : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – année 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUMBI NGAMO – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme M. GOTIN par Mme C. LAFONT – M. F. BOURDEAU par M. G. GEOFFROY – Mme M. GEORGET par Mme MM. SALLES – Mme C. KOZAK par M. JM. GUILBOT – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. Dominique VIGNEULLE – M. Y. LERAY par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par M. G. ALAPETITE – Mme H. KIRCALI par Mme F. SAVY – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Absents

Mme A. MEJIAS – M. D. ROUSSAUX

Monsieur Paul PELLOUX a été élu secrétaire de séance.

VU l'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 codifié à l'article L. 2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission municipale Administration générale, finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants doivent présenter chaque année, en amont de l'examen du budget, un rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'assemblée délibérante.

CONSIDERANT que ce rapport doit comporter un volet relatif aux ressources humaines de la collectivité et un volet relatif aux politiques publiques.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 25/11/2022
Publié le 25/11/2022
ID : 077-217701226-20221121-DEL_21NOV22_5-DE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,

PREND ACTE du rapport joint sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Combs-la-Ville pour l'année 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 21 novembre 2022

Le Maire
Guy GEOFFROY



Le secrétaire de séance
Paul PELLOUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paul Pelloux", is written over a faint, larger signature.

Pour : 33
Contre : -
Abstentions : -